



PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
ANATOLE France - PERPIGNAN
Primaire

Année 2021-2022
Direction :
Sabrina MORENO
Francis TENET



PEP 66 DEL

10 Rue Paul Séjourné - BP 22 - 66350 TOULOUGES

Tel : 04.68.62.26.20 - Mail : del@adpep66.org

www.adpep66.org



SOMMAIRE

Le projet de Direction

**Présentation du territoire de vie
de la structure**

Présentation de la structure école-ALAE

Le public

Les locaux mis à notre disposition

Les modalités d'accueil

Objectifs éducatifs

Axes du projet d'animation

Les différents temps éducatifs

Rôle et mission de chacun des membres de l'équipe

La place des familles

L'intégration des enfants porteurs de handicap

Evaluation



ADRESSE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
Anatole France (ALAE)

Rue du Colonel d'Ornano
66000 PERPIGNAN

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
ANATOLE France—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Le projet de Direction

L'ALAE se propose de participer à l'éducation et l'insertion des enfants, son action est complémentaire et associée à l'école.

L'objectif est de proposer un large panel d'activités culturelles, sportives et artistiques qui respectent le rythme, les besoins et le choix des enfants.

Il s'agit d'encourager l'apprentissage de la vie en collectivité, de susciter la curiosité et de valoriser l'action des enfants et plus précisément : accompagner l'enfant dans le respect, la tolérance, la solidarité et la vie en collectivité.

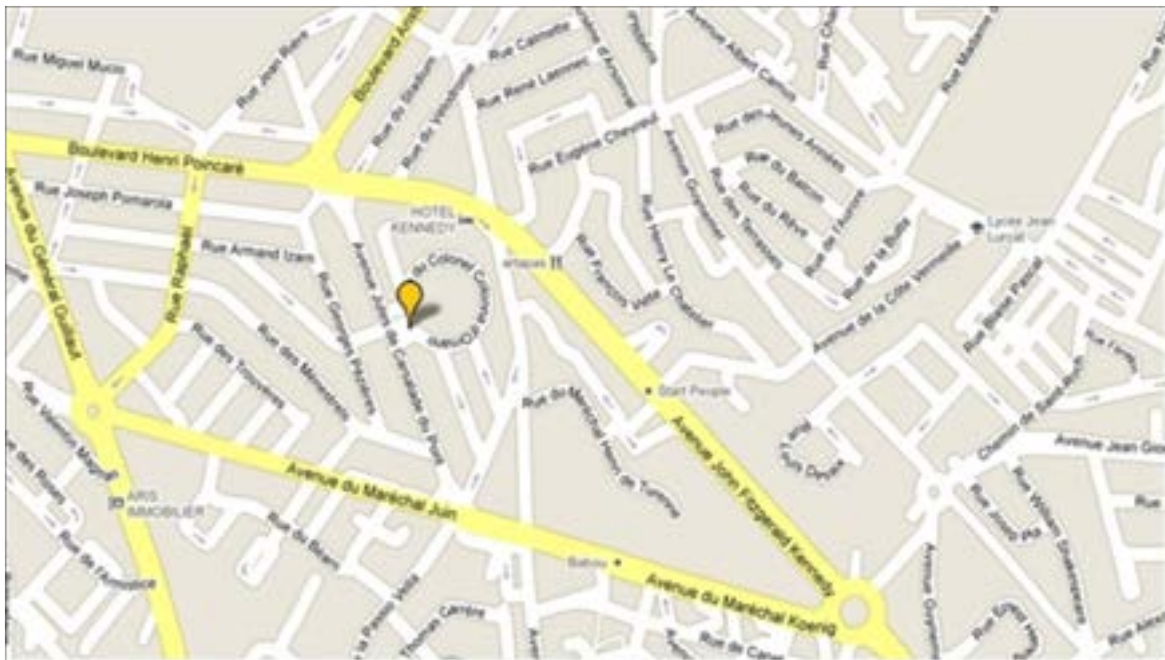
Présentation du territoire de vie de la structure

L'ALAE Anatole France est implanté au sein de l'école du même nom au cœur d'un quartier le territoire sud de la ville de Perpignan : le quartier La Lunette.

Elle se trouve à proximité du secteur du Moulin à vent. Celui-ci est constitué d'habitats individuels et collectifs.

Le groupe scolaire a été implanté sur l'emplacement des anciennes arènes de la Ville de Perpignan ce qui explique la construction en arc de cercle de la rue.

Ce quartier est situé près d'une des grandes artères de Perpignan, le Boulevard Kennedy qui est bordé de grands immeubles et résidences collectives où réside une grande partie des élèves. L'autre partie des élèves réside dans des maisons individuelles de type pavillonnaire qui constituent le quartier attenant à l'école Anatole France. L'école est donc enclavée entre de grands boulevards et le Moulin à vent. Il existe quelques petits commerces de proximité ainsi que de nombreuses agences immobilières, d'assurances de banques qui cohabitent avec quelques grandes enseignes. La principale contrainte de l'école Anatole France est donc son implantation géographique éloignée de toutes infrastructures de proximité (sportives, culturelles et de loisirs).



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'École
ANATOLE France—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Présentation de la structure école et ALAE

Le public

L'école élémentaire Anatole France compte 270 élèves. Le public accueilli est plutôt composé d'une forte mixité sociale et culturelle dont la majorité réside dans le secteur Kennedy et la Lunette. Des enfants en difficultés scolaires sont accueillis dans l'école et inscrits dans une classe d'ULIS. La plupart ne résident pas dans le quartier et sont principalement accompagnés en taxi le matin et le soir.

L'école Anatole France accueille également une classe Allophone pour les enfants nouvellement arrivés en France. Deux classes à horaires aménagés sont également présentes, 30 enfants se rendent au conservatoire de Perpignan deux fois par semaine.

Le groupe scolaire Anatole France n'est pas classé REP.

La fréquentation

En se basant sur les effectifs de l'année scolaire 2020/2021, les effectifs de cette année devraient avoisiner :

- Temps méridien : 115 enfants
- Temps du soir : 75 enfants
- Accueil de 11h45 à 12h30 : 20 enfants
- Accueil de 13h30 à 14h00 : 15 enfants

Les locaux mis à notre disposition

- Deux salles dans l'ALSH maternel derrière l'école.
- Une salle de motricité
- Une salle à l'étage de l'école élémentaire
- Un local sportif commun avec l'école contenant le matériel de sportif
- Deux préaux
- Deux grandes cours
- Des infrastructures sportives (paniers de basket, cages de football, cages de handball, mur d'escalade etc...)
- Un self-service pour la restauration
- La salle des maîtres pour l'espace leçons
- Deux blocs sanitaires

Les partenaires

Partenaires Educatifs : les familles, la Ville de Perpignan, l'Ecole, l'ALAE Vertefeuille, Jules Ferry, Ludovic Massé et Hyacinthe Rigaud, , la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Partenaires Financiers : la Ville de Perpignan, le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales.

Les modalités d'accueil / Règlement

Enfants / Adultes :

- Les enfants devront être récupérés durant les horaires d'accueil (sauf exception).
 - Seules les personnes autorisées par les familles pourront récupérer les enfants. Attention dans le cas où un enfant mineur de plus de 14 ans se présenterait pour récupérer un enfant fréquentant l'ALAE, la famille devra signer une décharge de responsabilité prévue à cet effet.
 - Les enfants ainsi que les adultes doivent s'interdire tous gestes ou paroles portant atteinte à autrui.
 - Les enfants s'engagent à respecter les règles de vie mises en place par l'équipe d'animation.
 - L'accès aux locaux est interdit à toutes personnes extérieures à l'équipe (sauf exception).
- Pour toute question ou problématique rencontrée durant les temps périscolaire, les familles peuvent se rapprocher de la Directrice de L'ALAE.

Animateurs :

- Respecter les horaires de travail
- Participer aux réunions et au rangement
- Utiliser son téléphone portable uniquement durant les heures de pauses
- Adopter une attitude, un langage et une tenue adaptée

Objectifs éducatifs

Le projet éducatif de la ville (PEL) se décline en cinq objectifs :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant, où des adultes sont à son écoute, ils le mettent en confiance et le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité d'activités culturelles, sportives, scientifiques, et citoyennes.
- Participer à l'apprentissage du vivre ensemble : respect de soi, des autres et de l'environnement.
- S'appuyer sur les complémentarités éducatives et leurs mutualisations pour des actions de qualité.
- Développer des compétences transversales : créativité, capacité d'expression, découverte des nouvelles technologies et du développement durable.

Valeurs et objectifs éducatifs de l'ADPEP 66 :

- Apprendre à vivre ensemble et devenir autonome
- Participer à des projets collectifs
- Favoriser des initiatives individuelles au sein de la vie en collectivité
- Comprendre l'environnement pour le respecter
- Prendre en compte les parents
- Garantir la sécurité morale et affective des enfants
- S'adapter aux rythmes de l'enfant.

En cohésion avec les orientations de l'ADPEP et de la Ville de Perpignan, l'équipe pédagogique a décidé de développer les objectifs autour du thème des différences.

Mettre en valeur les différences (parce que la diversité est une richesse)

Préambule :

Nous sommes tous amenés à vivre et partager du temps ensemble que ce soit au travail, à l'école ou dans le cadre familial et des loisirs...

Il n'empêche que chaque personne est unique ; chacun ses goûts, ses compétences, son caractère ou bien encore son histoire... mais nous devrions tous avoir les mêmes droits ainsi que les mêmes devoirs de citoyens.

Dans cette optique nous souhaitons mettre en lumière les aspects positifs qu'offrent toutes ces différences. (Par ex : l'enrichissement culturel en opposition avec le racisme ou encore l'encouragement à la place du harcèlement)

Développer l'ouverture d'esprit afin de lutter contre toutes les formes de discriminations

- Mettre à disposition des enfants différents outils et médias afin de se documenter sur le sujet.
- Mettre en place des animations/actions qui valorisent l'enrichissement culturel.
- Mettre en avant la notion d'inclusion tout au long de l'année (enfants présentant des besoins particuliers).
- Développer la créativité à travers les activités artistiques afin de s'affranchir de la norme.
- Utiliser l'expression artistique et numérique pour déconstruire les stéréotypes sexistes.
- Privilégier la mixité grâce à des activités ainsi que des espaces non genrés.
- Etre exemplaire en termes de langage et comportement (blagues sexistes, comparaisons..).

Apprendre à s'appuyer sur les autres afin d'aller plus loin ensemble (complémentarité)

- Aider les enfants à dépasser les comparaisons en favorisant les jeux de coopération.
- Multiplier les jeux de rôles afin que chacun apprenne à se mettre à la place de l'autre.
- Faire intervenir des seniors afin de profiter de leur expérience comme une source de savoirs.
- Découvrir la capacité d'adaptation au travers des mises en situation autour du développement des sens (handicap).
- Permettre à l'enfant de défendre ses idées sans écarter les valeurs des autres.
- Mettre en place des groupes de travail durant les temps des espaces leçons.

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

ANATOLE France—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Valoriser la bienveillance

- Inciter les enfants à s'encourager les uns les autres par le moyen d'activités autour du fairplay ou encore des groupes de travail
- Mettre en place des temps de parole et d'expression autour des compliments (en opposition avec le harcèlement)
- Promouvoir la médiation ainsi que la communication non violente comme alternative aux conflits
- Apprendre le contrôle et maîtrise de soi en s'inspirant de la pratique des arts martiaux à travers le monde

Développer et sensibiliser les enfants à la notion de respect de ce qui les entoure

Prendre conscience des enjeux liés au respect de la planète

- Donner aux enfants les moyens d'en apprendre davantage sur la planète (comprendre pour mieux agir)
- Amener chacun à se questionner sur ce qu'il peut apporter pour contribuer à la sauvegarde de la planète
- Valoriser les gestes Eco-citoyens du quotidien
- Réaliser des campagnes de communications liées à notre consommation ou à la gestion des déchets...

Respect de soi, des enfants et des adultes

- Amener les enfants à s'affirmer face aux autres par l'écoute et la discussion
- Sensibiliser les enfants à respecter les différences : couleur, origines, handicap de ses pairs
- Apprendre aux enfants à vivre ensemble, à s'écouter, à se respecter, à partager, à être tolérant et à collaborer dans les activités.
- Amener les enfants à comprendre et respecter les règles de vies au sein de l'ALAE.

Respect du matériel et des locaux

- Responsabiliser les enfants et en les sensibilisant à la gestion autonome du matériel (respect du livre, du matériel mis à disposition etc.).

Favoriser la continuité éducative entre les différents moments de vie

- Participer à des projets transversaux et APU mis en place par la ville.
- Développer des projets communs et en relation avec l'école et les enseignants.
- Favoriser des temps d'échanges avec l'équipe enseignante ainsi qu'avec les parents d'élèves.
- Organiser des portes ouvertes, des expositions, des temps d'information.
- Afficher les programmes d'activités et informations relatives à l'ALAE.

Eveiller le sens artistique et le goût de la culture

Permettre à l'enfant d'avoir accès au patrimoine et à des connaissances artistiques

Permettre à l'enfant la découverte d'œuvres et d'artistes divers.
Proposer des activités autour d'œuvres et techniques artistiques
Favoriser les rencontres avec des artistes locaux.

Permettre à chacun d'exprimer sa sensibilité, sa personnalité

Proposer des ateliers au cours desquels ils auront la possibilité de favoriser la créativité.
Mettre en place des activités d'improvisation et de libre-expression.
Instaurer de façon régulière, des échanges avec les groupes d'enfants sur les séances d'animations ou les projets proposés.

Axes du projet d'animation

L'éducation artistique et culturelle

Comme inscrit dans le Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) signé par la ville et ses partenaires (2012/2015), nous veillerons également dans les accueils périscolaires à promouvoir les pratiques artistiques avec des intervenants qualifiés, Les domaines artistiques seront variés et accessibles à tous les enfants : art plastique (**GAUDI**), art visuel, activités théâtrale, activités artistique (**CHORALE**) **en lien avec le Conservatoire**. Certaines de ces activités sont inscrites dans le cadre des Appels à Projets Unique (APU), de partenariats écoles (**ECHECS**) et/ou partenaires associatifs.

L'initiation et/ou la pratique sportive

Les pratiques sportives seront également favorisées par l'équipe d'animation: **Judo, Hand Ball, Ping-pong, Basket Ball, Volley Ball, Badminton et Tennis, Jeux sportifs et collectifs, etc.**

La pratique d'expérience scientifique

Elle permettra d'encourager la curiosité, favoriser la participation de tous, valider un résultat commun et analyser les résultats.

L'éducation au développement durable

Les enfants doivent être aujourd'hui associés à toutes les étapes des changements de comportement et de consommation du futur. Vecteurs d'une société plus responsable, il est important de les accompagner dans la construction de la connaissance des milieux, le développement de leur autonomie, la sensibilisation aux problèmes environnementaux et la répétition des gestes responsables. Pour cela nous favoriserons la mise en place d'activités développant le caractère durable des animations, tels que « **la pollution des océans** » et « **l'art de l'environnement** » (récupération et tri sélectif).

Nous inscrivons comme incontournable la mise en place de « **jardins pédagogiques et d'un composteur** ». Nous impulserons une mobilisation des équipes d'animation dans ce sens et les accompagnerons avec de nombreux outils Nous mettrons en lien ces animations avec les actions sur le thème de **l'alimentation** mises en place par le SYM Perpignan Méditerranée notamment (ex : **Challenge des mini-toques, fête des fruits et légumes frais, la semaine du goût...**).

La citoyenneté

Si l'école doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, il appartient aussi à l'ensemble de la communauté éducative, et notamment aux animateurs présents sur le temps périscolaire, de faire vivre ces valeurs (par la mise en place d'actions de solidarité, de partage et de vivre ensemble).

C'est ainsi que nous participerons naturellement aux actions en faveur « **des Droits de l'Enfant** » en partenariat avec la ville et l'Unicef et organiserons **un grand jeu des droit de l'enfant courant novembre**.

De plus l'ALAE développera des partenariats avec des associations locales (humanitaire, 3^e âge...) avec, entre-autre, la 2^e édition de la **collecte de jouets** en faveur d'enfants moins favorisés. .

Le temps des parents

Nous souhaiterions qu'une fois par mois, une heure sur le temps méridien soit consacrée à un enfant et sa famille. Il s'agirait de présenter un métier, un pays ou une région d'origine, ou même un loisir et, de proposer une activité aux enfants pour leur faire découvrir. Nous avons également pour objectif d'inviter certaines familles dans la réalisation d'une peinture murale, cela serait un moment de partage (enfants, familles, animateurs).

Un affichage photo sera également proposé aux familles afin qu'ils découvrent les projets mis en place par l'équipe et nous alimenterons régulièrement notre page Facebook « ALAE Anatole France »

A chaque période, nous mettrons en place, sur cette même page, un concours destiné aux enfants assistés de leur famille

Ces actions permettront de renforcer le lien entre l'ALAE et la famille.

L'aide aux devoirs

En complément des accompagnements éducatifs et/ou dispositifs spécifiques de réussite scolaire, une aide aux devoirs sera proposée en fin d'après-midi, de 17h15 à 18h00, sur les accueils périscolaires avec pour objectif de :

- Favoriser l'égalité des chances face à la réussite scolaire.
- Contribuer à l'autonomie des élèves.
- Organiser et inciter à l'entraide.
- Faciliter le repos lors du retour des enfants à domicile.
- Favoriser la continuité éducative avec les équipes enseignantes.

Le projet Pensée numérique sera de retour afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le codage de façon ludique.

La Valorisation des projets

A la fin de l'année, l'ALAE organisera la 4^e Edition de son mini festival regroupant plusieurs évènements repartis sur deux semaines :

- Représentation des talents de l'ALAE (Incroyables talents.)
- Spectacle de fin d'année (nous feront appel à des artistes professionnels de la région).
- Projections sur grand écran, Expositions d'art plastique, fête de l'école en partenariat avec les parents d'élèves et enseignants
- Grand tournoi sportif (Inter ALAE)
- Intervenants...

Un évènement (interne) sera également programmé avant chaque période de vacances scolaires

Le multimédia, les créations et la communication visuelle seront toujours au cœur des actions de l'ALAE et ce tout au long de l'année notamment sur la page Facebook « ALAE Anatole France »

**Les évènements seront adaptés en fonction de l'évolution du protocole.*

Les différents temps éducatifs

Généralités

| | Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi |
|-----------------|--|
| Temps méridien | 11h45 à 13h00 Temps libéré surveillé et restauration Départs échelonnés des enfants inscrits en garderie périscolaire 11h45 à 12h30 13h00 à 13h50 Activités et (ou) projets par groupes CP - CE1/CE2 - CM1/CM2 13h30 à 14h00 : Arrivées échelonnés des enfants inscrits en garderie périscolaire |
| Accueil du soir | 17h00 à 18h15 Etude surveillée et départs échelonnés 17h00 à 17h30 : Départs échelonnés 17h15 à 18h00 : Espace leçons/devoirs 17h15 à 18h00 : Départs échelonnés des enfants non-inscrits à l'espace leçons 18h00 à 18h15 : Départs échelonnés |

L'accueil méridien de 11h45 à 13h50 :

Il permet aux enfants inscrits à la restauration de prendre leur repas et de participer à une activité et (ou) projets parmi plusieurs organisés durant la pause méridienne.

L'organisation de l'accueil :

La capacité d'accueil du self et le roulement des passages des groupes d'enfants facilitent la fluidité et permettent une amplitude horaire souple pour le temps du repas de 60 minutes. Les CP s'y rendent les premiers, suivis des autres classes. Le système de self et de desserte participe à l'autonomie des enfants, l'organisation du temps de restauration permettant à l'enfant d'être également acteur de son repas.

Dans le réfectoire, les adultes encadrant incitent à goûter sans imposer tout en favorisant le plaisir et la convivialité. L'équipe pédagogique prend en compte les différents paramètres pouvant influencer sur l'appétit d'un enfant (fatigue, maladie, contrariété...) Les équipes ALAE et de restauration veillent particulièrement aux enfants ayant un PAI et au respect des consignes particulières.

Chaque midi, les enfants peuvent participer à des activités aux supports variés (expression, sport, détente, culture), elles sont diversifiées chaque jour de la semaine. Des ateliers calmes d'intérieur sont également proposés afin de permettre aux enfants de respirer.

L'accueil du soir de 17h00 à 18h15 :

Il permet aux enfants restant sur l'école après 17h15 de revoir leurs leçons dans des espaces aménagés, pour se faire l'ALAE dispose de six animateurs.

L'organisation de l'accueil :

Les enfants inscrits sont pris en charge par les animateurs pour procéder à l'appel. Les espaces « leçons » sont aménagés dans différentes salles périscolaires. Le temps du soir est également un espace de loisirs et d'échanges. L'accueil des familles est organisé de 17h00 à 17h30 et de 18h00 à 18h15.

La régularité des différents temps :

- Respecter le rythme et les différents temps de la journée en mettant en place des repères qui aideront les enfants à s'identifier au sein d'un groupe et se repérer dans un établissement (affichages, outils, lieux de rassemblements, d'accueils, d'appels).
- Permettre aux plus petits de s'orienter dans de nouveaux espaces (réfectoire, salles ALAE) et de s'appropriier les différents temps scolaires et périscolaires.
- Répartir et adapter au mieux les espaces selon les ateliers et séances qui y seront menés. Permettre aux animateurs d'agencer leurs salles pour la durée de leurs séances ou accueil.

Fonctionnement (selon protocole en cours)

Le port du masque :

Il est obligatoire pour tous les enfants dès six ans et, pour toute personne prenant part à l'accueil et en contact avec les mineurs, il est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

Organisation :

11h45/12h30 : les enfants sont accueillis par l'équipe d'animation dans la cour sur deux zones de sortie définies par l'équipe d'enseignants (entrée principale et arrière de l'école) cela afin d'éviter les croisements et les regroupements. Chaque animateur récupère son groupe d'enfants afin d'effectuer l'appel pendant que la direction et les enseignants gèrent les départs.

13h30/13h50: les enfants inscrits à la garderie sont accueillis par l'entrée principale, la direction gère les arrivées.

13h50 : les animateurs ramènent les enfants dans leur classe.

17h00: les enfants sont récupérés à l'extérieur sur les deux zones définies de la même manière qu'à 11h45, chaque animateur récupère son groupe d'enfants. La Direction et les enseignants gèrent les départs.

17h15/18h00 : les enfants inscrits à l'espace leçon sont pris en charge par cinq animateurs. Les espaces sont aménagés dans différentes salles permettant de laisser les enfants d'une même classe ensemble. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes.

Le cas échéant en cas de hausse des effectifs, si la configuration des salles (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace sera organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible

Les temps d'accueil :

Chaque animateur récupère sa classe, il n'y a pas de brassage entre les enfants de différentes classes.

Nous organisons le temps méridien afin d'éviter les croisements importants entre les enfants de classes différentes.

Le temps méridien (restauration) :

Les repas sont servis sous forme de self et sur plateau préparés par les animateurs. Le temps de cantine s'effectue de 12h00 à 13h30, les enfants d'une même classe déjeunent ensemble et à la même table, un plan de table est mis en place. Une distance d'au moins un mètre est respectée entre les groupes.

Les encadrants déjeunent sur une table prévue à cet effet.

Le sens de circulation de la cantine s'effectue par l'entrée principale et la sortie par la porte arrière. Le lavage des mains des enfants est effectué avant d'entrer mais aussi en sortant du réfectoire. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Les temps d'animation:

Chaque animateur organise des temps d'animation avec les enfants d'une même classe dans les espaces qui leur sont dédiés et, ou dans leur classe

Les activités physiques et sportives :

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive.

Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains:

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage est effectué en utilisant une serviette en papier jetable. Le lavage des mains est réalisé, à minima :

- avant et après chaque activité ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les temps libres ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant le départ de l'accueil.

Procédure de gestion d'un cas suspect ou cas confirmé :

Suspension des activités du groupe de mineurs dès le 1er cas.

Les mineurs, à l'exception de ceux ayant un antécédent de covid-19 de moins de 2 mois doivent réaliser immédiatement un test de dépistage.

Si le test est positif : le mineur devient un cas confirmé et doit respecter les mesures de quarantaine. Le nom du/des cas confirmé(s) n'est jamais divulgué.

Si le test est négatif : il doit respecter une quarantaine et réaliser un second test en fin de quarantaine. Les enfants vaccinés ou ayant un antécédent de covid de moins de deux mois font l'objet d'une éviction du groupe mais ne sont pas soumis à quarantaine en dehors de celui-ci.

La décision de suspension de l'accueil des mineurs est déterminée en fonction de la situation et d'une analyse partagée entre les différents acteurs prenant part à la gestion de la situation organisateurs, ARS etc.

Les locaux :

Les locaux sont aérés de façon régulière et leur entretien s'effectue par les agents de nettoyage une fois par jour. Les objets fréquemment touchés sont également désinfectés chaque jour (poignées de porte, surfaces, sanitaires, sol, et si besoin les objets ludiques et pédagogiques).

Les portes doivent rester ouvertes au maximum pour éviter les contacts avec les poignées.

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges est permise lorsque le nettoyage est assuré ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Le référent COVID :

Il veille au respect des gestes barrière et du protocole pour assurer la santé et la sécurité des salariés et des usagers. Il est l'interlocuteur privilégié des salariés et travaille en collaboration avec le CSE, les services de santé au travail et les ressources humaines. Il devra également veiller à l'approvisionnement du gel hydro-alcoolique et des masques faisant remonter les besoins.

Il convient de noter sur un listing les coordonnées de chaque personne pénétrant dans l'enceinte de l'école (parents, intervenants..) pour le suivi en cas d'infection.

Rôle et missions de chacun des membres de l'équipe

Elle est composée de :

- 1 Directrice – BPJEPS
- 1 Directeur Adjoint -BPJEPS
- 9 animateurs qualifiés ou en cours

| | Encadrement | Hors encadrement |
|----------------------|-------------|------------------|
| | Midi | Soir |
| MORENO SABRINA | | |
| TENET FRANCIS | | |
| VANESSA DABAT | | |
| CECILE SALAZAR | | |
| SALVAT HELENE | | |
| BAPTISTE ANAIS | | |
| ESCANDE FLORIAN | | |
| GAURIAT CANU EUGÉNIE | | |
| CALVET VANESSA | | |
| DECHATRE PAUL | | |
| TRAVE TANIA | | |

Le rôle de la direction

- **La gestion administrative** : concevoir et conduire la mise en œuvre du projet pédagogique, assurer le suivi budgétaire des actions d'animation, assurer la gestion administrative et logistique des actions d'animation, recruter les animateurs.
- **La gestion pédagogique** : participer et animer des actions en direction du public accueilli, assurer la sécurité physique, morale des participants et contribuer au bon fonctionnement de l'accueil. Animer l'équipe des salariés au quotidien (réunions, évaluation, formation).

Le rôle des animateurs

- Assurer le suivi de l'enfant tant sur les domaines sécuritaires, moral et affectif.
- Se donner les moyens d'observer les besoins et désirs de l'enfant.
- Veiller au respect des règles de vie.
- Développer des pratiques d'animation.
- Mettre en place des projets pour/et/ou avec les enfants.
- Préparer, mener et évaluer des séances d'animation.

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
ANATOLE France—PERPIGNAN—Primaire

Année 2021-2022



Le rôle du directeur adjoint

- Travailler en partenariat avec le Directeur et le secondier dans son action.
- Coordonner les équipes d'animation et veiller au respect du projet.
- Transmettre un langage, des attitudes, des comportements et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation de la structure.
- Transmettre des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
- Repérer les enfants en difficultés et alerter le directeur.
- Assurer l'accueil des familles et des enfants et assurer le pointage.
- Participer à la formation des animateurs et assurer le suivi des animateurs stagiaires.
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe.
- Participer à la préparation et à l'animation des réunions d'équipe sous l'autorité du directeur.
- Participer au recrutement des animateurs, effectuer les remplacements d'animateurs.
- Représenter le directeur dans les différentes instances de partenaires internes et externes si celui-ci ne peut y assister.

Une collaboration nécessaire

Elle concerne les rapports entre les partenaires enseignants, personnel mairie, équipe pédagogique, soit :

- L'équipe PEP (directrice, adjointes et animateurs), responsable de l'aspect pédagogique et de l'organisation des effectifs, des repas, des flux, du suivi des séances d'animation.
- Les équipes scolaires et périscolaires pour une collaboration quasi-quotidienne et une cohésion éducative.
- La responsable de satellite et ses équipes afin d'optimiser les conditions d'accueil pour le repas dans un fonctionnement concerté.

L'hygiène

Partie intégrante de la vie quotidienne, l'**hygiène** s'inscrit dans l'éducation à la santé. Aussi, chaque animateur veillera au lavage des mains des enfants avant les repas ainsi qu'aux sorties des toilettes Il veillera également au «débarbouillage» après un atelier créatif ou autre pour les plus petits. Le brossage des dents constitue également un moment inclus dans le fonctionnement de l'ALAE pour les enfants désireux.

La Santé

Une **pharmacie** principale est située dans le bureau de l'ALAE ainsi que deux pharmacies portables pour les activités en extérieur. Les membres de l'équipe veillent au port de gants lors des premiers soins et au report systématique dans le cahier d'infirmerie. Au moindre doute sur la gravité des blessures, la direction en sera avisée et prendra le relais (appel SAMU, pompiers, familles). Un assistant sanitaire avec la formation PSC1 est désigné en début d'année scolaire. La prise en compte des **Projets d'Accueil Individualisé** par l'équipe pédagogique permettra aux enfants concernés d'être accueillis dans les meilleures conditions. La direction de l'ALAE participera aux réunions PAI des enfants inscrit en périscolaire en présence des familles, des directeurs d'écoles, des enseignants et du médecin scolaire afin d'en informer l'équipe pédagogique.

La sécurité

Nous sommes responsables de tous les enfants qui nous sont confiés. A ce titre, nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour assurer leur sécurité. Bien entendu, l'équipe d'animation doit veiller à la sécurité de chaque enfant, grâce aux moyens mis en place dans chaque activité. Au cours des déplacements à l'extérieur de l'ALAE, il faudra veiller à toujours répartir l'équipe d'animation sur l'ensemble du groupe. La sécurité physique passe par des activités, des infrastructures, des règles de vies et une surveillance adaptée à chaque tranche d'âge, les infrastructures doivent être aux normes et bien matérialisées. Le règlement doit être respecté, les animateurs sont là pour veiller au respect des règles. Lors des temps périscolaires, tout départ d'un enfant nécessitera la signature d'une **décharge parentale**. Les familles devront informer en amont la direction ALAE de départs réguliers d'enfants pour des rendez-vous spécifiques. Ceux-ci seront notifiés sur les listes d'appels et identifiés par la direction et les animateurs pour un meilleur fonctionnement.

Règles de vie

Il est primordial d'expliquer aux enfants l'importance de la bonne conduite durant les différents temps périscolaires qui doivent être un moment de convivialité et de détente. Le temps d'accueil périscolaire se déroulant dans les locaux de l'école, les règles de vie appliquées sont complémentaires aux règles de l'école. Elles ont été mises en place en réunion par l'équipe d'encadrement ALAE, visibles par les enfants et affichées dans les différents espaces de vie.

Prévention des incendies

Des exercices d'évacuation seront organisés au moins deux fois par an. Les consignes à respecter en cas d'incendie sont affichées en permanence dans tous les locaux. Chacun veillera à éviter toute négligence ou geste pouvant provoquer un incendie. Toute personne constatant un sinistre devra le signaler rapidement à l'équipe de direction.

Le plan particulier de mise en sureté

Des exercices de mise en sureté seront organisés en début d'année.

La place des familles

Les accueils périscolaires répondent aux besoins de garde des familles et constituent un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Le lien avec les familles est important à différents égards :

- pour les enfants : besoin de continuité éducative entre leurs familles et les accueils périscolaires
- pour les parents : besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants
- pour l'équipe périscolaire : besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative
- pour l'organisateur : besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil

Améliorer la clarté du projet pédagogique et sa mise en pratique en diffusant les informations. La participation de la direction ALAE aux conseils d'école participera à son identification auprès des nouveaux délégués des parents d'élèves et autres invités. Une équipe de direction disponible pour les parents qui souhaiteront la rencontrer. Les programmes d'activités, le présent projet pédagogique, le règlement ainsi que les menus à disposition des familles (au bureau de l'ALAE ou affichés). L'alimentation du Facebook de l'ALAE permettra une lisibilité autre des actions périscolaires. Les échanges avec les familles lors des manifestations diverses (tombolas, marchés de Noël, fêtes des écoles) demeurent des moments conviviaux durant lesquels la communication est facilitée.

L'intégration des enfants en situation de handicap

La collaboration entre les enseignants et éducateurs spécialisés, les Auxiliaires de Vie Scolaire et l'ALAE permettra aux enfants porteurs de handicap de fréquenter les temps périscolaires selon des dispositions nécessaires à leur inclusion* (terme qui s'est substitué à l'intégration).

**Le concept d'inclusion met en lumière la place de « plein droit » de toutes les personnes, quelles que soient leurs caractéristiques. Dans l'inclusion, toutes les personnes présentent des besoins communs et individuels. L'égalité et la différence trouvent leur place, la diversité est la norme.*

Schéma explicite proposé par l'association Toupi :



Un partenariat avec les acteurs locaux de ce secteur tel que l'association HAND'AVANT, plateforme pour l'organisation et la mise en place de l'accueil dans le cadre d'un protocole partagé.

Evaluation

Le Projet pédagogique est complété par un règlement intérieur affiché dans la structure d'accueil et distribué aux parents. L'ensemble des acteurs de l'enfant (professionnels, volontaires, partenaires, parents et enfants) s'engagent à le respecter.

Afin de répondre efficacement aux objectifs fixés :

Des réunions d'équipe sont programmées un lundi après-midi sur deux :

- Programmation: élaboration du planning d'activités.
- Bilan : de la semaine sur les activités, la vie quotidienne, les relations humaines, les difficultés rencontrées et l'orientation du projet pédagogique, Evaluation globale à la fin de chaque cycle.
- Formation : méthodologie de projets, techniques d'animation, interventions sur des thèmes tels que le handicap, la sécurité etc...
- Remédiations : Réajustement du fonctionnement, des objectifs et de l'équipe si besoin
- Préparation d'éventuels événements, activités à thème, expositions, spectacles
- Evaluation individuelle des animateurs

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement de l'ALAE.

L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés :

- Les actions prévues sont-elles réalisées? Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- La démarche pédagogique, les moyens matériels et humains mis en œuvre sont-ils cohérents ?

Pour ce faire, nous mettrons en place :

-Des réunions avec l'équipe d'animation : Ces temps de réunions ont lieu un lundi/deux de 14h30 à 16h00.

-Des moments de concertation avec les enfants : Par la mise en place de temps de parole, de débats et de moyen d'évaluation (questionnaire, grille d'évaluation adaptée à l'âge).

-Une évaluation par cycle : En organisant des entretiens individuels d'évaluation. Toutefois des entretiens intermédiaires pourront être nécessaires.

Evaluation des stagiaires:

En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.

Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'adjointe ou sur l'équipe d'animation. En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire. En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.